



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Comité Social et Economique (CSE) d'EMERA

La CGT à votre disposition

APPEL À CANDIDATURE

La CGT a participé le **6 février 2019** à la négociation du protocole pré-électoral pour les élections professionnelles.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES SONT DES MOMENTS IMPORTANTS DE DÉMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE

Tout récemment, le législateur a profondément modifié le Code du Travail ; des changements très importants vont avoir lieu dans l'entreprise, pour le fonctionnement des Instances représentatives du personnel d'une part et pour la négociation collective d'autre part.

Délégué.e.s du personnel, Comité d'entreprise et CHSCT ont disparu, fusionnés dans une instance unique désormais appelée le Comité Social et Economique, avec pour conséquences plus de missions et moins de moyens pour vos futur.e.s élu.e.s.

Pour autant cette instance reste incontournable car l'employeur avance la possibilité de revoir à la baisse certains avantages et accords.

C'EST LE MOMENT DE SE SYNDIQUER ET D'ÊTRE CANDIDAT-E SUR LA LISTE CGT !

Les délégué.e.s sont élu.e.s en effet pour représenter le personnel, ils doivent le faire en toute indépendance par rapport aux directions.

La CGT travaille à l'organisation des salarié.e.s dans leur entreprise afin qu'ils puissent porter leurs revendications, défendre leurs droits et leurs intérêts collectifs et individuels, avec leurs élu.e.s : justice sociale, salaires, conditions de travail...

»»» Le premier tour des élections est réservé aux organisations syndicales et aura lieu par vote électronique **du jeudi 14 mars 9h00 au lundi 18 mars 16h00**, mais avant toute chose, il faut déposer une liste de candidat.e.s **AVANT le mardi 5 mars 2019, 16h00.**

Rejoignez notre liste CGT !

Soyez candidat.e.s aux élections professionnelles afin que tou.te.s ensemble nous soyons porteur.se.s des revendications CGT pour la défense des salarié.e.s.
(Dépôt des listes le 5 mars 2019.)

Rejoignez une équipe dynamique et proche de vous !



NOUS ASSURONS :

- Les formations des élu.e.s durant tout le mandat ;
- Le suivi et l'accompagnement des élu.e.s ;
- Un engagement : une question = une réponse !
- Des élu.e.s indépendant.e.s de la direction

→ La CGT vous accompagne dans vos démarches de candidatures et de formations.



Contact Déléguée syndicale centrale CGT : Cathy Chevalier 06.22.86.94.99

Union fédérale de la Santé Privée CGT - Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX - ufsp@sante.cgt.fr